

## Récit de la formation de l'École de psychanalyse Sigmund Freud<sup>1</sup>

Je vais, pour commencer, rappeler à quel titre j'interviens ce matin : lors des réunions internes de février et d'avril derniers, le souhait a été formulé que soit connue l'histoire des débuts de l'École. Le secrétariat et la présidente, Dominique Noël, en réunion de bureau ont relevé ce souhait et m'ont chargée de constituer un collectif pour préparer et présenter les coordonnées de la formation de l'École en 1994.

Le collectif que je représente est formé de six membres : deux personnes qui ont participé au début et à la formation de l'École: Jacques Le Brun et Charles Nawawi, 4 autres personnes qui s'y sont inscrites ultérieurement : Élise Champon, Nils Gascuel, Marie-Jeanne Sala et moi-même.

Nous sommes tout de suite tombés d'accord sur la manière de procéder et sur l'esprit que nous comptons donner à notre présentation. Sur la manière de procéder : d'une part, recueillir des témoignages d'un certain nombre de personnes qui étaient là au début de la formation de l'École et de ce qui l'a précédée, d'autre part, rassembler les documents écrits disponibles qui, avec les témoignages, nous ont permis de reconstruire les principaux moments de la formation de l'École. Cette double source — les témoignages et les documents écrits — explique qu'il s'agira non pas tant d'une histoire que d'un *récit* de la formation de l'École, complété par les documents. Car à faire ce travail, j'aurai appris une chose : l'École de psychanalyse Sigmund Freud est le résultat d'un long processus de formation que je me suis efforcée de présenter au plus juste, en me gardant d'interpréter. Ça n'est pas exhaustif, les personnes présentes vont pouvoir intervenir, rectifier, compléter ce qui leur semblera devoir l'être.

Nous avons rencontré ou recueilli par téléphone le témoignage de douze personnes. Cela représente un peu moins de la moitié de ceux des membres qui étaient au début de l'École et y sont toujours présents. Certaines personnes ne l'ont pas souhaité, d'autres l'ont demandé. C'est ainsi que nous avons recueilli pour le Midi les souvenirs de Monique Delafont-Brun, de Frédérique Saldès, à Bruxelles de Christian Centner, à Paris de Martine Da Costa, Bernard de Goeje, Jean-Guy Godin, Marie-Paule Koch-Heinrich et des cinq personnes qui ont eu un rôle actif dans l'invention de l'EpSF et dans la mise par écrit des textes qui ont contribué à son institution : Jacques Le Brun, Brigitte et Claude Lemérier, Solal Rabinovitch et Annie Tardits.

L'École de psychanalyse Sigmund Freud a été *constituée* en mai 1994, elle est *fondée* sur la dissolution de l'association Dimensions Freudiennes, créée à la fin de novembre 1991. Il y a eu un *processus de formation* de l'École qui est moins connu et que nous avons essayé d'éclairer.

Les récits permettent de distinguer trois moments : la préhistoire, marquée par ce qui a été appelé « la crise à l'ECF », le moment de Dimensions Freudiennes et le moment, à proprement parler de la formation de l'EpSF.

---

<sup>1</sup> Texte présenté le 16 novembre 2014 à la réunion interne de l'EpSF, à l'IPT de Paris.

### *La préhistoire*

En janvier 1990, Jacques-Alain Miller avait publié dans *La Lettre Mensuelle* de l'ECF une carte blanche qui visait « les ennemis de l'École et les ennemis de Lacan » et prenait nommément à partie les cinq membres qui avaient pris la passe comme objet de travail pour un cartel : Jean-Guy Godin, Brigitte Lemérier, Patrick Valas, Solal Rabinovitch, Annie Tardits ; il prenait également à partie Claude Lemérier et aussi René Lew. Les mêmes avaient participé au numéro de la revue *La Lysimaque* sur *Les Racines de l'expérience*. Cette dénonciation a eu un effet de sidération. C'est Patrick Valas qui en février 1990 a eu l'idée — une vraie trouvaille permettant de sortir de cette situation extrêmement difficile — de proposer, avec les autres membres du cartel, une réunion publique à l'ECF, « Questions À... », qui conviait quiconque à leur poser des questions sur leur travail.

C'est dans ce contexte que se sont formés deux Espaces: en juin 1990, l'Espace de travail qui organisait à l'IPT des réunions très ouvertes pour parler de la Chose analytique et de l'institution, et quelques mois plus tard en janvier 1991, l'Espace du Mi-Dit : Monique Delafont-Brun et Frédérique Saldès nous ont dit chacune combien le Midi était en relations étroites avec ce qui se passait à Paris : le Midi venait à Paris et ceux de Paris descendaient souvent dans le Midi.

C'est de ces réunions qu'est venue l'idée de faire un colloque qui s'est tenu en avril 1991 sur « La Chose freudienne et l'Institution psychanalytique ». La chose importante c'est que sont venus des gens du dehors de l'ECF : de La Convention, de l'École lacanienne, des gens inscrits dans aucune association. La rencontre de ces personnes extérieures à l'ECF a permis que les choses cheminent vers une École *via* la création d'une association. En entendant les récits, il nous a semblé que ce colloque était comme une véritable balise sur le chemin de l'École.

Dans l'été de cette même année 1991, entre juillet et octobre, s'élabore un *Texte d'Orientations* qui est le résultat d'une élaboration *et* d'une écriture collectives à la Bourbaki. L'enjeu explicite était de nouer autrement l'institution, les cures, l'École. Le texte est prêt à la fin octobre.

### *Le moment de Dimensions freudiennes*

Un mois plus tard, le 30 novembre 1991, se décide en assemblée, après un débat autour du nom, la création de l'association *Dimensions freudiennes*, désignant les trois catégories R. S. I. par lesquelles Lacan en est venu à nommer l'invention freudienne. Cent dix-huit personnes en deviennent les adhérents. Première présidente : Frédérique Saldès ; secrétaire général : Jean François.

Les textes qui l'instituent ont tous été travaillés de façon collective : pas seulement le *Texte d'Orientations*, pas seulement le nom, mais aussi les statuts, le Règlement intérieur. C'est ce qui a donné le ton mais aussi le style de Dimensions Freudiennes. Sur cette dimension collective, les témoignages des personnes rencontrées concordent et insistent.

Par ailleurs, le style de travail en discussions ouvertes, sans topos préparés, a perduré à Dimensions freudiennes dans les Agoras. Ont également perduré les Espaces.

Un autre point qui a été la marque de Dimensions Freudiennes, un point d'accentuation, c'est l'insistance et le travail effectué sur la question de la place vide dans la fondation, à situer dans l'Actuel de Dimensions Freudiennes, par rapport au « je fonde » de Lacan, fondateur de l'EFP et par rapport à l'équivoque entretenue sur cette question à l'ECF. Jacques Le Brun en parle dans l'intervention qu'il a faite en décembre 2013, lorsque Jean François lui avait demandé de présenter un travail de réflexion autour de la question fondation - refondation. Le texte de Jacques Le Brun se trouve dans les *Carnets*, n° 93, « Ouvrir un champ ».

Enfin, ce qui ressort de façon patente c'est que l'idée d'une école, je parlerais même d'un désir d'école, était présente au principe même de Dimensions Freudiennes. Le *Texte d'orientations* parle d'un « pari d'École », d'un « enjeu d'École mis au principe de notre association ». Le règlement intérieur se termine sur la rubrique « École » avec la mention « à discuter ».

Il me semble pertinent de rappeler à cet endroit que les personnes qui avaient quitté une à une l'ECF, l'avaient quittée à cause de l'impossibilité d'y soutenir l'expérience de la passe dans laquelle chacune avait été engagée.

Deux colloques ont scandé le développement de Dimensions Freudiennes : - un premier colloque, un an après la création de Dimensions Freudiennes, les 10 et 11 octobre 92, intitulé *Actualité de Dimensions Freudiennes* et deux ans plus tard, les 4 et 5 octobre 93 - un colloque initié et préparé par Charles Nawawi et par Françoise Samson, au sein d'un collectif, intitulé : *L'École, une nécessité pour la psychanalyse ?* Il y avait une « Commission d'École » depuis mars 1993 dont s'occupaient Jean Guy Godin et Claude Lemérier.

C'est seulement au cours de ce colloque qu'un désaccord a éclaté sur la passe et l'école : René Lew ne voulait pas de nomination. Précédemment, un autre désaccord violent l'avait opposé aux instances responsables des publications : tout, selon lui, devait être publié, pas de censure. « Pas de nomination », « tout publier », il s'agissait de l'exigence du « pas de refus ».

Les discussions ouvertes qui étaient le principe des Agoras avaient dégénéré : une atmosphère de violence, d'injures bloquait le débat sur des conflits de personnes — indémêlables. L'atmosphère du colloque était explosive. Le rapport d'orientation que Solal Rabinovitch lit au début de l'Assemblée générale ordinaire qui se tient un mois après le colloque, le 16 janvier 1994, pose explicitement la question de savoir si l'état du groupe permet d'envisager la création d'une école. Ce texte a été suivi d'un débat qui s'est avéré décisif : tout d'abord, plusieurs interventions disent que quelque chose est arrivé à Dimensions Freudiennes, quelque chose d'impossible à supporter pour beaucoup. L'accent est mis sur l'état du groupe : quelque chose dysfonctionne, le travail est empêché, la délégation des responsabilités est vouée à l'impuissance par sa mise en question périodique. En regard de cet accent mis sur l'état du groupe, il est soutenu que c'est parce qu'on ne se décide pas sur la question de l'école qu'il y a malaise. La démarche collective est mise à mal à travers le questionnement de l'anonymat : il est dit que l'effacement des noms propres, l'effacement du réel de chacun dans l'écriture collective ont des effets de paranoïa. La fabrication du texte d'orientations est critiquée : on s'aperçoit, après coup qu'il est peu lisible parce que manque une énonciation. Ce qui est arrivé c'est une dissolution de fait du lien social. La phrase a été prononcée par Annie Tardits : « le lien social est dissous ». Frédérique Saldès qui ne se rappelle pas la phrase, se rappelle ce moment qui, dit-elle, a fait interprétation. Sitôt après a fusé « il faut dissoudre Dimensions Freudiennes ».

C'est donc lors de cette AG que le *mot* de « dissolution » est sorti dans la discussion. Par ailleurs, plusieurs personnes témoignent d'« un effet vécu de dissolution » qui tient au fait qu'il n'y a plus de structure pour orienter le propos, que dans la parole une chose est dite et son contraire.

### *La formation de l'École de psychanalyse Sigmund Freud*

La question est alors posée : que faire ? Comment faire coupure pour faire école ?

Pour continuer et faire école, il faut, est-il dit, dissoudre et recommencer sur d'autres bases. Et, si l'on veut une dissolution, il faut une A.G. extraordinaire qui en discutera. Il est décidé par un vote à bulletin secret qu'une A.G. extraordinaire se tiendra le 6 février 1994 pour voter pour ou contre la dissolution, pour ou contre une modification des statuts qui pourrait

inclure une école dans les statuts modifiés. La décision de faire une A.G.E. l'emporte à dix voix près. Un nombre pas négligeable voulait le *statu quo*.

Le 1<sup>er</sup> février, Brigitte Lemérier adresse une lettre aux membres de Dimensions Freudiennes après l'avoir fait lire à Annie Tardits qui n'y fait aucune objection et à qui elle fait part du souci que lui cause Dimensions Freudiennes. Cette lettre part de l'alternative selon laquelle la non dissolution de Dimensions Freudiennes, avec ou sans modification des statuts « entraînera de toute évidence à plus ou moins long terme l'impossibilité pour un certain nombre d'y rester, *i.e.* exclura de fait un certain nombre d'adhérents de ses adhérents. Sa dissolution pure et simple amènera tout aussi probablement certains à faire ailleurs une école dont les autres seront de fait exclus. Une école fondée sur l'exclusion programmée de certains ne peut pas prétendre être le refuge, voire une base d'opération contre le malaise dans la civilisation ». Pour pouvoir répondre à la question : est-il possible de faire une autre coupure ?, une coupure qui évite aussi bien l'exclusion que la scission, Brigitte Lemérier propose une lecture du malaise à Dimensions Freudiennes : « nous n'avons pas suffisamment repéré ce qui est de l'ordre du pouvoir (le pouvoir d'administrer un collectif, par exemple) et ce qui fait autorité dans la psychanalyse ». Cette question de « ce qui fait autorité dans la psychanalyse » se pose lorsqu'il s'agit de faire une école « de psychanalyse ». Le malaise à Dimensions Freudiennes est principalement l'effet du bouleversement, de l'agitation, de l'effervescence d'une association en passe de faire école. Dès lors, la solution à ce malaise qui ne démente pas les enjeux de départ est cette autre coupure possible : dissoudre pour fonder. « Dissoudre l'association pour fonder une école dont tous les adhérents de l'association dissoute seront membres de plein droit s'ils le désirent ».

Dans un deuxième développement, la lettre pose un certain nombre de principes constitutifs d'une école. Il est précisé par une note que « ces principes constitutifs se posent aujourd'hui comme nécessaires. Ils seront évidemment à réinterroger dans le cadre de l'école ». Aucune des personnes que nous avons rencontrées ne nous a parlé de cette note que la lecture des documents nous a permis de relever.

Le premier principe énoncé est celui de la séparation entre l'associatif et l'école, l'école étant réduite à « l'os » de la passe. Le deuxième principe concerne la passe et ce qui peut y garantir « le pouvoir d'entendre une passe et d'y répondre par une nomination ou pas au titre d'A.E. ». Ce pouvoir est garanti par « ce qui représente au plus juste ce qui fait autorité pour l'analyse », à savoir dans une psychanalyse, le désir de l'analyste dans l'acte analytique et dans une école l'A.E. dont la nomination implique qu'il a pu en transmettre quelque chose.

Une chose frappante dans cette lettre c'est le peu de poids accordé au président : il n'a qu'une fonction consultative. Cela changera avec la rédaction des statuts qui vont modifier la fonction de la présidence, une présidence qui aura une fonction de décision.

Avant le vote de l'A.G.E. sur la dissolution ou la modification des statuts, Brigitte Lemérier précise qu'elle maintient sa proposition et demande aux personnes en accord avec ce projet d'école de lui écrire pour constituer le début d'un annuaire de l'école en formation.

L'A.G.E. n'ayant rien décidé, ni la dissolution, ni la modification des statuts, à partir de là, entre février et avril 1994, il va y avoir deux processus parallèles.

L'un concerne la formation de l'école. À l'issue de l'A.G.E. qui n'avait voté ni la dissolution, ni la modification des statuts, Brigitte Lemérier, dans une deuxième lettre, invite les personnes qui se seront inscrites sur l'annuaire de l'École en formation à commencer à travailler ensemble. Elle charge Solal Rabinovitch et Annie Tardits d'élaborer le dispositif de la passe et par ailleurs Jacques Le Brun et Claude Lemérier de préparer les statuts. Elle convoque deux réunions de l'École en formation en mars et avril : c'est dans ces deux réunions que se fait

l'élaboration collective du dispositif de passe qui aboutit à une première mouture en avril. C'est au cours de cette élaboration qu'émerge le nom « Collège de la passe ». Les statuts sont travaillés par Jacques Le Brun et Claude Lemérier sans donner lieu à des réunions. Ils sont prêts dès avril. Jacques Le Brun et Claude Lemérier ont été amenés à prendre contact avec un avocat, car dans la préparation des statuts, la modalité de la présidence avait changé par rapport à la lettre qui lui donnait — je l'ai fait remarquer — peu de poids. Le président devenait quelqu'un qui avait un important pouvoir de décision mis en rapport avec l'autorité analytique par le biais de la désignation par le Collège d'au moins deux présidentiables choisis en son sein ou parmi les AE. Ce n'était pas conforme à la loi des associations de 1901. L'article 11 des statuts a permis de contourner cette difficulté.

Le premier Collège de la passe est formé par les trois AE nommés dans une autre École. L'idée en est proposée par Charles Nawawi et Brigitte Lemérier a demandé aux trois AE leur accord. La composition du premier Collège est annoncée aux personnes inscrites au répertoire de l'École en formation par une lettre du 2 mai 1994, avant la dissolution de Dimensions Freudiennes et la fondation de l'EpSF.

Parallèlement à ce processus, le Conseil d'Administration de Dimensions Freudiennes convoque quatre réunions : deux à Paris, une à Aix-en-Provence, la quatrième à Bruxelles. À Paris, le 6 mars, une réunion sur le thème « La dissolution et l'enjeu d'école dans le mouvement analytique » et le 23 Mars, une deuxième réunion sur « Les usages et mésusages du transfert ».

Le 9 avril, Charles Nawawi, Président de Dimensions Freudiennes après l'AG de janvier, convoque l'AGE votée par le Conseil d'Administration ayant comme ordre du jour la dissolution de l'association. Par ailleurs, le CA informe de la suspension du *Bulletin* jusqu'à l'AGE, sans doute parce que la lettre que Brigitte Lemérier destinait aux adhérents de Dimensions Freudiennes avait été publiée dans le *Bulletin* avec des erreurs qui constituaient des contre-sens et la déformaient.

Des personnes que nous avons rencontrées ont pu dire que la dissolution est pour certains intervenue de manière violente à un moment où des questions n'étaient pas encore résolues et auraient dû l'être, celle des publications au sens du « passage au public », la question du pouvoir. Christian Centner dit cela : il a été heurté puis, ayant réfléchi, il a estimé qu'au point où en étaient les choses, plus rien ne pouvait avancer. Alors, il a écrit à Brigitte Lemérier et a opté pour « aller de l'avant ». Il a eu cette phrase que j'ai retenue : « C'est une École qui fait appel à la rationalité. Il faut garder ça ».

Le 7 mai 1994, l'Assemblée générale vote la dissolution de Dimensions Freudiennes à une faible majorité. Dès lors, l'École peut se fonder sur la dissolution. Une scission a quand même lieu. Une partie des personnes hostiles à la dissolution fonde une autre association, *Dimensions de la Psychanalyse*.

Le 8 mai, lors de l'assemblée constituante de l'École de Psychanalyse Sigmund Freud, les statuts sont votés à la presque unanimité : 47 voix pour, une abstention.

Le Collège de la passe a présenté deux candidats : Claude Lemérier, Annie Tardits. Annie Tardits est élue présidente, Françoise Samson, secrétaire générale, Patrick Valas, secrétaire aux cartels et aux espaces, Bernard Dupérier, trésorier.

Le choix du nom de l'École revient à Jacques Le Brun, après une série d'étapes au cours desquelles plusieurs noms ont été avancés. Jacques Le Brun en parle ainsi : l'adjectif donne une

caractéristique, par exemple d'être freudien, l'École Freudienne de Paris, ou résume une tendance, une option : l'École Lacanienne. Mais, le donner nom n'est pas cela. Le Lycée Honoré de Balzac n'est pas un lycée où il sera question seulement de Balzac. Est venu alors le nom d'École Freud-Lacan. Mais, un nom n'est pas seulement un nom, c'est aussi un prénom. Parler d'« École » ça sous-entendait quelque chose qui venait de Lacan. C'est ainsi que le nom « École de psychanalyse Sigmund Freud » nommait ce qui venait de Lacan et tel un monument qu'on met à la porte d'une école, le nom de Freud et son prénom ne disait pas qu'on ne parlerait que de Freud, mais était comme une sorte de signe.

En commençant ce travail, j'avais l'idée d'y trouver occasion de mieux cerner ce que recouvrait la notion de « collectif » qui est une référence pour nous. La formation de l'École montre à l'évidence que le collectif non seulement n'est pas incompatible, mais va avec l'initiative d'*un*, au singulier et au pluriel. Mais elle montre également que c'est une affaire compliquée qui garde une certaine opacité.

Lorsque j'ai rappelé que pour certains la dissolution était intervenue au moment où des questions n'étaient pas encore résolues qui auraient dû l'être, en particulier la question du pouvoir, de l'autorité, j'ai été frappée par l'actualité de ces questions mais aussi par ceci : ce sont des questions qui ne se résolvent jamais une fois pour toutes, mais qui doivent être revivifiées, reprises, repensées.

Enfin, lorsque j'ai lu la note de la lettre de Brigitte Lemérier précisant que les principes constitutifs proposés étaient en 1994 « nécessaires » et qu'« ils seront évidemment à réinterroger dans le cadre de l'École », il me semble que, vingt ans après, c'est ce qui en train de se passer.